



Seclin le : 03 mai 2017

Tous ensemble, pour une meilleure répartition des richesses créées !!!

Cher(e) Collègue,

Grace à votre **détermination** et votre **solidarité**, la direction a été contrainte de revenir à la table des négociations.

Aux propositions initiales a été ajouté une augmentation de **30€** sur les minima de la grille de salaire (celle-ci était gelée depuis plusieurs années).

Ces nouvelles propositions satisfaisant une majorité de salariés, votre organisation syndicale a signé l'accord NAO 2017 ce jour.

Grace à votre mobilisation, nous avons obtenu :

- 1) une augmentation générale de **40€** sur les salaires des ouvriers, employés et agents de maîtrise à compter du 1^{er} mai ;
- 2) une augmentation au mérite pour les cadres à compter du 1^{er} mai ;
- 3) une revalorisation des minima de la grille de salaire de **30€** à compter du 1^{er} mai ;
- 4) une revalorisation de la prime vacance « Heinz » qui passe de 500 à **525€** ;
- 5) une revalorisation du ticket restaurant pour le porter à 8.97€ à compter du 1^{er} mai ;
- 6) la prime de remplacement qui passe de 1€ à 1.5€ par heure à compter du 1^{er} mai ;
- 7) la prime de transport qui passe de 17.50€ à 18€ ;
- 8) le forfait étape qui passe de 95 à 98 € ;
- 9) **5 CDD embauchés en CDI en production** (fabrication et conditionnement) à compter du 01 juin ;
- 10) **une embauche en CDI en Qualité** à compter du 01 juin ;

La CGT remercie sincèrement les salariés qui ont participé aux mouvements de débrayage.

Une fois encore, les mouvements de débrayage ont démontré que lorsque nous sommes unis et rassemblés, on est plus fort que seul et divisé, et que cela permet de gagner de nouvelles avancées sur nos revendications.

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux auxquels on renonce !!!

Signature d'un accord chez Heinz

SECLIN. Mercredi 24 avril, puis mardi 2 mai, les salariés de Heinz-Bénédicta, dans le centre-ville de Seclin, ont débrayé à raison d'une heure par poste, soit trois fois une heure par 24 heures. La CGT, qui était à l'initiative du mouvement, a signé hier un accord avec la direction. Les ouvriers, employés et agents de maîtrise bénéficieront d'une augmentation de 40 € brut ; les cadres auront, eux, une augmentation au mérite. Autres avancées : la titularisation de plusieurs CDD, l'augmentation de 30 € des grilles de salaires, la revalorisation de la prime vacances pour les nouveaux arrivants ainsi que celle de la prime de remplacement, augmentation des tickets restaurants, du forfait transport, etc. ■



L'usine de Seclin compte 131 salariés. On y fabrique la mayonnaise, les sauces et condiments Heinz et Bénédicta.